

### Gommes couvertes.

B. E. 1.	— 12,2 à 8,6 MHz
	(24,6 à 35 m);
B. E. 2.	— 6,5 à 5,85 MHz
	(45,1 à 51,3 m);
O. C.	— 17,98 à 5,88 MHz
	(16,7 à 51 m);
P. O.	— 1604 à 515 kHz
	(187 à 582 m);
G. O.	— 306 à 150 kHz
	1900 à 2000 m).

### Moyenne fréquence.

Ce bloc existe pour les transformateurs M.F. accordés sur 455 ou 480 kHz.

### Condensateurs variables.

On doit utiliser un bloc de C.V. à deux éléments de 490 pF sans trimmers.

### Variantes.

Le bloc R215 ne comporte pas de galette supplémentaire pour la commutation des ampoules de cadran.

Le bloc R215A est exactement le même que le bloc R215 (pas de galette supplémentaire), mais ses caractéristiques électriques sont légèrement différentes pour la gamme G. O., sur laquelle on obtient une atténuation supplémentaire de 30 dB du deuxième battement.

Enfin, le bloc R215GS est le même que le bloc R215, mais comporte une galette supplémentaire pour la commutation des ampoules de cadran.

### Particularités.

Tous les blocs de la série R215 sont prévus pour fonctionner avec un oscillateur à plaque accordée, mais en principe rien ne s'oppose à ce que l'on accorde le circuit de grille.

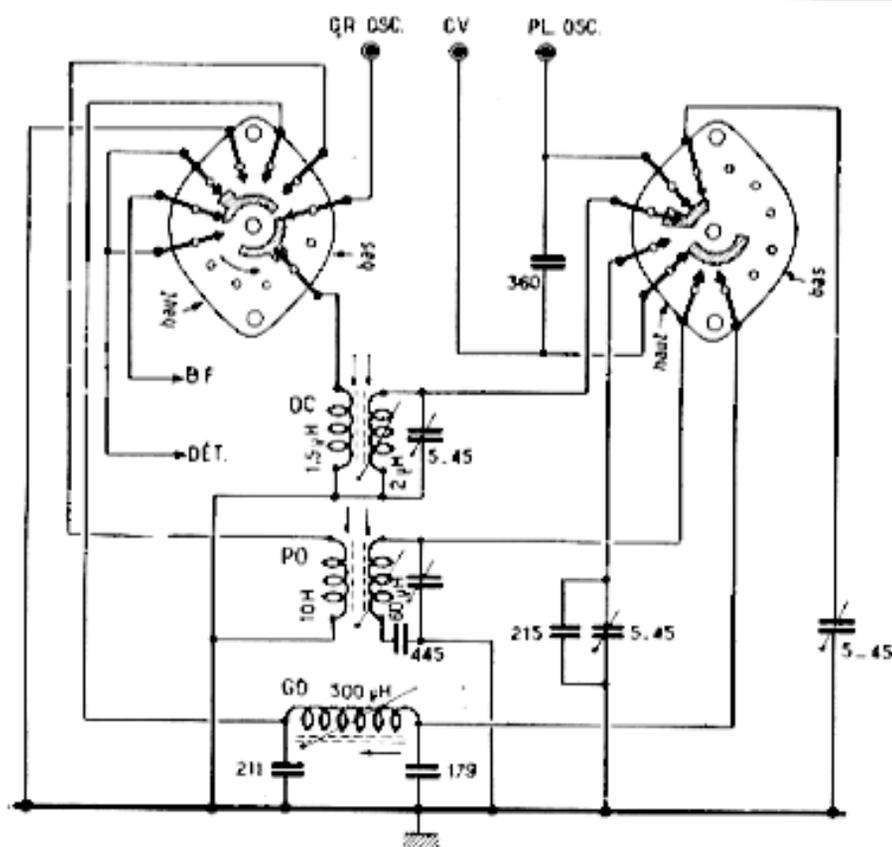
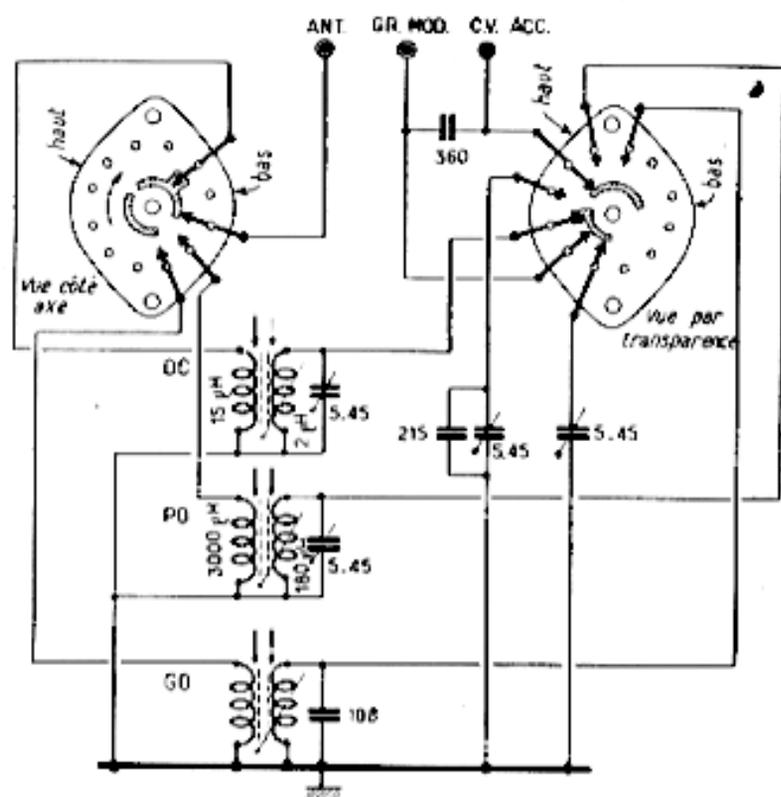
L'oscillateur est prévu pour fonctionner sur le battement supérieur pour les gammes O. C., P. O. et G. O., et sur le battement inférieur (fréquence de l'oscillateur inférieure à celle du circuit d'entrée) pour les gammes B. E. 1 et B. E. 2.

### Points de réglage.

Les éléments réglables sont séparés pour les gammes O. C., P. O. et G. O., mais pour les deux bandes étalées le réglage se fait par trimmers supplémentaires en parallèle sur les trimmers fixes d'étalement. Par conséquent, les deux bandes étalées doivent être réglées après la gamme O. C. générale.

On procédera de la façon suivante.

1. — En O. C., régler les noyaux  $N_2$  (oscillateur) et  $N_3$  (accordé sur 6,5 MHz (45,1 m)).
2. — Toujours en O. C., régler les trimmers  $T_2$  (oscillateur) et  $T_1$  (accordé sur 16 MHz (18,75 m)).



3. — Passer en B. E. 1 et régler les trimmers  $T_1$  (oscillateur) et  $T_2$  (accord) sur 11,8 MHz (25,4 m).

4. — Passer en B. E. 2 et régler les trimmers  $T_3$  (oscillateur) et  $T_4$  (accord) sur 6,1 MHz (49,2 m).

5. — Passer en P. O. et régler les noyaux  $N_1$  (oscillateur) et  $N_2$  (accord) sur 574 kHz (523 m).

6. — Toujours en P. O., régler les trimmers  $T_5$  (oscillateur) et  $T_6$  (accord) sur 1400 kHz (214 m).

7. — Passer en G. O. et régler les noyaux  $N_3$  (oscillateur) et  $N_4$  (accord) sur 210 kHz (1430 m).

### Lampes à utiliser.

Les blocs de la série R215 sont prévus pour fonctionner avec n'importe quelle chargeuse de fréquence du type triode-hexode : ECH42, ECH8, UCH42 etc, aussi bien en montage alternatif qu'en montage sous-courants.

La valeur des différents éléments du schéma de branchement sera la suivante :

$R_1$  — Cette résistance peut être de 500 000 ohms à 1 M $\Omega$ .

$R_2$  — 20 000 à 30 000 ohms.

$R_3$  — Résistance d'amortissement qui peut ne pas être indispensable. Elle ne devient nécessaire que si l'on observe des blocages sur les gammes O. C., vers les fréquences élevées de chaque gamme. Sa valeur sera de 50 à 100 ohms.

$R_4$  — Lorsqu'il s'agit d'un récepteur alternatif, cette résistance sera de 25 000 à 40 000 ohms. Dans un récepteur sous-courants sa valeur ne dépassera pas 10 000 ohms et on remplacera avantageusement la résistance par une bobine d'arrêt H.F. de 5 à 8 mH.

$C_1$  — Le condensateur de liaison d'antenne sera de 500 à 1000 pF.

$C_2$  — Ce condensateur sera de 500 pF.

### Commutation.

La commutation fait appel à des galettes du même type que celles du bloc R204, mais le principe de la commutation est différent du fait que les bandes étalées sont obtenues par adjonction de capacités série et parallèle au bobinage de la gamme O. C. normale. La galette arrière du bloc comporte une commutation de la prise P. U.

On voit que pour les deux bandes étalées un condensateur fixe de 360 pF est introduit en série avec chacun des condensateurs variables. De plus, sur la B. E. 1, on introduit, en parallèle sur le bobinage O. C. un condensateur d'appoint ajustable de 5-45 pF, tandis que sur la B. E. 2 le condensateur parallèle a une valeur totale de 220 à 260 pF.

Toutes les galettes sont représentées dans la position B. E. 1 et les contacts mobiles tournent dans le sens des flèches.